



LA VEILLE EMPLOI-FORMATION DU CARIF-OREF OCCITANIE



N°534

12/07/2023



veille@cariforefoccitanie.fr



<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE 1

APPELS A PROJETS 2

FORMATION PROFESSIONNELLE..... 5

INSERTION PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 7

SECTEURS D'ACTIVITE - METIERS 7



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE

Note de conjoncture Occitanie au 1^{er} trimestre 2023

DREETS Occitanie, Juillet 2023, 10 p.

Au 1^{er} trimestre 2023, l'activité économique de la région continue de progresser, particulièrement sur le front de l'emploi : augmentation de l'emploi salarié, nouvelle baisse du taux de chômage au plus bas depuis 2008, hausse des déclarations d'embauche ...

Cette situation contraste avec la santé d'une partie des entreprises du territoire qui semble se dégrader, comme en témoigne la hausse des défaillances et le recours accru aux dispositifs d'aide.

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/Note-de-conjoncture-dans-la-region-Occitanie-au-premier-trimestre-2023>

Appel à projets national de l'expérimentation « Territoire Zéro Non-Recours » : 5 territoires occitans retenus

DREETS Occitanie, Juillet 2023

L'accès de chacun au juste droit est une des priorités du gouvernement. Dans ce cadre, un appel à projets Territoires zéro non recours (TZNR) a été lancé le 31 mars dernier. 39 lauréats, porteurs d'initiatives, participeront à l'expérimentation "Territoires zéro non recours".

L'objectif de l'ensemble des projets sera de développer des démarches ciblées pour informer et accompagner les personnes sur leurs droits : accès aux RSA, prime d'activité, chèque énergie, APL ainsi que l'accès aux services publics.

Les territoires retenus en Occitanie : Aude : communauté de communes Piège Lauragais Malepere - Haute-Garonne : conseil départemental de la Haute-Garonne - Gers : communauté de communes Astarac Arros en Gascogne - Hérault : ville de Montpellier - Lot : communauté de communes de la vallée du Lot et du Vignoble

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/Appel-a-projets-national-de-l-experimentation-Territoire-Zero-Non-Recours>

L'économie agricole en Occitanie - Note de synthèse

Chambre régionale d'agriculture Occitanie, Juillet 2023, 5 p.

Le secteur agricole et agroalimentaire joue un rôle majeur dans l'économie de la région Occitanie, en particulier pour les zones rurales. Deuxième secteur exportateur, il contribue largement au chiffre d'affaires régional et constitue un des principaux employeurs avec 165 900 emplois en 2020.

Les industries agro-alimentaires occupent une place de premier plan avec 21 % des effectifs industriels de la région et autour de 9 000 entreprises. L'agriculture et l'agroalimentaire représentent ainsi les principales sources d'emploi et de valeur ajoutée de la région. Les secteurs fruits et légumes, horticulture et viticulture sont les premiers secteurs employeurs avec 43 % des emplois de la région.

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/leconomie-agricole-en-occitanie-note-de-synthese-2023/>

Reprise dans l'industrie aérospatiale, repli dans la construction - Note de conjoncture régionale - 1^{er} trimestre 2023

Insee conjoncture Occitanie, n°38, Juillet 2023, 15 p.

L'emploi salarié augmente de 0,5 % en Occitanie, soit 11 500 emplois supplémentaires. Dans la région, l'emploi est dynamique dans les services marchands et dans l'industrie, en particulier dans la filière aérospatiale où il augmente de 1,2 %. En revanche, il diminue légèrement dans la construction pour la première fois depuis 2017 ainsi que dans l'intérim où le repli est plus net.

Fin mars 2023, l'Occitanie compte 2 199 500 salariés, soit 36 100 salariés de plus qu'un an auparavant

(+1,7 %). L'emploi est stable ou progresse dans tous les départements, la Haute-Garonne étant le département de la région où la hausse est la plus forte (+2,9 % sur un an).

Le taux de chômage est quasi stable, à 8,5 % de la population active en Occitanie mais la demande d'emploi augmente chez les jeunes.

L'activité, mesurée par le volume de travail rémunéré, ralentit au cours du premier trimestre. Ce ralentissement s'accroît en avril où l'activité n'augmente plus que de 1,3 % par rapport à avril 2022. Il concerne tous les grands secteurs mais la baisse d'activité est plus marquée dans la construction. Les mises en chantier de logements reviennent à leur niveau historiquement faible de 2015.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7637255>

Les missions locales Occitanie en chiffres

ARML, Juin 2023, 12 p.

Focus sur l'accompagnement des jeunes par les missions locales : formation, alternance, programmes d'accompagnement renforcé.

<https://www.missionslocalesoccitanie.org/chiffres-cles-2022/>

L'essentiel de la conjoncture de la filière construction en Occitanie et dans ses départements - Situation conjoncturelle

CERC Occitanie, Juillet 2023, 5 p.

Voir en particulier la rubrique emploi, démographie des entreprises, aides aux entreprises.

<https://www.cercoccitanie.fr/>

APPELS A PROJETS

Appel à projets dédié à l'accompagnement numérique - Share It

L'accélérateur Share It propose un accompagnement sur-mesure pour les associations souhaitant développer des solutions digitales pour soutenir leur activité.

Il s'adresse aux associations et entreprises sociales en phase de croissance ou de changement d'échelle. Il propose un accompagnement de 3 à 10 mois pour développer des solutions digitales adaptées à sa structure.

Les porteurs de projet intéressés ont jusqu'au 21 juillet pour soumettre leur candidature.

<https://www.avise.org/actualites/laccelerateur-share-it-lance-un-appel-a-projets-dedie-a-laccompagnement-numerique>

Elaborer une nouvelle offre de services des OFA – CCCA- BTP

L'appel à projets ouvre la possibilité aux porteurs de projet :

- D'innover dans la mise en œuvre d'expérimentation à destination des entreprises du BTP, des candidats et apprenants, visant à accroître leur attractivité et démarche d'excellence. Par expérimentation, il est ici entendu un ensemble d'actions, de solutions, d'outils permettant à chacun des acteurs de l'OFA d'être partie prenante du projet et ainsi contribuer activement au renforcement de l'attractivité de l'OFA.

- De proposer des solutions innovantes dans son offre de service permettant de faire vivre au futur candidat une expérience singulière - de la captation de son profil jusqu'à sa fidélisation.

Date d'échéance le 31 juillet 2023 à 20h00

<https://www.appels-a-projets-cccabtp.fr/appels-a-projets/elaborer-une-nouvelle-offre-de-services-des-ofa-theme-2>

Formation de formateurs internes pour les agents du Conseil Départemental de l'Hérault

Date limite de réponse le 28 août 2023

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/formation-de-formateurs-internes-pour-les-agent-du-con/ao-9024410-1>

Prestations de services d'insertion professionnelle de type " Activ'Projet " (AP3) auprès des personnes à la recherche d'un emploi de la région Occitanie - Pôle emploi Occitanie

Date limite de réponse le 7 septembre 2023

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/prestations-de-services-d-insertion-professionnelle-de/ao-9022959-1>

Formation aux déplacements en montagne des agents du Parc national des Pyrénées

Date limite de réponse le 8 septembre 2023

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/formation-aux-deplacements-en-montagne-des-agent-du-p/ao-9019631-1>

Formation sauveteur secouriste au travail des agents du Parc national des Pyrénées

Date limite de réponse le 8 septembre 2023

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/formation-sauveteur-secouriste-au-travail-des-agent-du/ao-9019630-1>

Lancement de la nouvelle phase du programme Territoires d'industrie - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Les efforts entamés en matière de reconquête industrielle depuis 2018 ont permis de soutenir 2 400 projets industriels sur tout le territoire en mobilisant plus de 2 milliards d'euros avec plus de 44 000 emplois en cours de création.

Le lancement de cette seconde phase vise à accélérer la politique de réindustrialisation en associant à l'État les Régions de France, les Intercommunalités de France et France industrie.

Pilotée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Direction générale des entreprises, la seconde phase de Territoires d'industrie refond la carte du programme et l'offre d'accompagnement en conservant un esprit de travail transversal et partenariat entre les autorités publiques et les entreprises.

Ce label reconnaît et valorise les territoires à forte identité industrielle. La seconde phase du programme Territoires d'industrie vise à mettre à jour la carte des 149 territoires déjà labellisés.

Les territoires candidats ont jusqu'au 22 septembre 2023 pour soumettre leur projet.

<https://www.economie.gouv.fr/lancement-nouvelle-phase-programme-territoires-dindustrie>

EMPLOI - TRAVAIL

Demandeurs d'emploi indemnisés au 1^{er} trimestre 2023

Pôle emploi, Statistiques et indicateurs, Juin 2023, 4 p.

Au 1^{er} trimestre 2023, 2 824 900 demandeurs d'emploi étaient indemnisés, en augmentation de 1,4 % sur un trimestre et de 0,9 % sur un an. Les bénéficiaires de l'Assurance chômage représentent 87 % des personnes indemnisées au 1^{er} trimestre 2023.

<https://statistiques.pole-emploi.org/indem/indempub/218939>

Vers la fin du salariat ? : Podcast Mode d'emploi

APEC, Juillet 2023

Comment se porte le salariat aujourd'hui ? Quelles sont les aspirations des cadres, des jeunes ? Les autres formes d'emploi répondent-elles à ces aspirations ? Et quel est leur impact sur le marché du travail d'aujourd'hui et de demain ?

<https://corporate.apec.fr/home/actualites/vers-la-fin-du-salariat---un-nouvel-episode-du-podcast-mode-demploi.html>

Rapport sur le projet de loi pour le plein emploi

SENAT, Juin 2023, 211 p.

La commission a approuvé les mesures de coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion et d'accompagnement renforcé des personnes, selon une logique de « droits et devoirs », en inscrivant le principe d'un minimum requis d'activité. Elle a maintenu la dénomination de Pôle emploi et ajusté la gouvernance proposée afin que les acteurs locaux, dont les collectivités, conservent leurs prérogatives pour mener des actions adaptées aux besoins des personnes et des employeurs sur le territoire.

Ce projet de loi entend rénover la gouvernance du service public de l'emploi et de l'insertion, partant du constat que le suivi et l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles est trop éclaté et insuffisamment coordonné.

Pour que les acteurs du service public de l'emploi et de l'insertion parviennent à mieux articuler leurs actions, l'article 4 crée le réseau France Travail.

Ce réseau aura pour mission d'accueillir, d'orienter, d'accompagner, de former et d'insérer les personnes à la recherche d'un emploi ou rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

<https://www.senat.fr/rap/l22-801/l22-801.html>

Le travail à l'épreuve du changement climatique

Note d'analyse de France stratégie, n°123, Juin 2023, 16 p.

Les effets du changement climatique sont désormais visibles et reconnus, tant sur la biodiversité que sur la santé humaine. En revanche, les impacts sur les travailleurs restent peu analysés et peu débattus alors même que certains métiers pourraient se trouver en première ligne. Quels sont les risques professionnels associés à l'augmentation de la chaleur ? Quels sont les travailleurs et les territoires les plus exposés ? Les mesures réglementaires et de prévention sont-elles suffisantes ?

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/travail-lepreuve-changement-climatique>

L'intelligence artificielle dans le monde du travail : des Français partagés mais majoritairement hostiles

Harris Interactive, Juin 2023, 34 p.

84 % des Français affirment avoir déjà entendu parler des logiciels utilisant l'IA générative, et près d'1 Français sur 2 (46 %) indiquant très bien voir ce dont il s'agit. 37 % des Français déclarent avoir déjà utilisé ce type de logiciel : 22 % dans le cadre de leur travail, et 31 % dans leur vie personnelle. 1 Français sur 2 (48 % ; 64 % chez les moins de 25 ans) souhaite utiliser des logiciels d'IA, dans leur travail (37 %) ou dans un cadre personnel (41 %).

Selon les Français, l'intelligence artificielle sera le facteur qui aura le plus d'impact sur le monde du travail dans les 5 prochaines années (pour 22 % d'entre eux), devant l'inflation (20 %) et le télétravail (16 %).

Les Français sont partagés sur le sens de cet impact : la moitié d'entre eux (51 %) considère le développement de l'IA comme un danger, tandis que 37 % voient cela comme une opportunité pour le monde du travail.

Concernant les types de professions, les Français estiment que le développement de l'IA représente avant tout un danger pour les employés (55 % vs. 20 % une opportunité), les métiers de l'éducation et de l'enseignement (51 % vs. 27 % une opportunité), les fonctionnaires (49 % vs. 22 % une opportunité), les

journalistes (49 % vs. 25 % une opportunité), les artistes (44 % vs. 23 % une opportunité) et les ouvriers (44 % vs. 19 % une opportunité).

https://harris-interactive.fr/opinion_polls/lintelligence-artificielle-dans-le-monde-du-travail-des-francais-partages-mais-majoritairement-hostiles/

La pénibilité au travail dans les professions de l'économie verte

Travail et emploi, n°166-167, Juillet 2023

Cet article propose d'étudier l'évolution de l'exposition des salariés aux facteurs de pénibilité sur leur lieu de travail (contraintes physiques marquées, environnement physique agressif, rythmes de travail atypiques). L'objectif est de comparer les professions de l'économie verte et les professions des autres secteurs, et d'étudier l'évolution des indicateurs de pénibilité entre les deux enquêtes. Nous chercherons à savoir si le développement de l'économie verte peut être un levier pour réduire certaines inégalités d'exposition aux risques professionnels ou si, au contraire, il contribue à la dégradation des conditions de travail de groupes de salariés déjà fragilisés.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/la-penibilite-au-travail-dans-les-professions-de-leconomie-verte>

FORMATION PROFESSIONNELLE

Mon compte formation : l'État renouvelle sa confiance en la Caisse des Dépôts pour bâtir une Nation des compétences

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Juillet 2023

Forts du succès des réalisations de la convention d'objectifs et de performance sur la période 2020-2022, le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et la Caisse des Dépôts annoncent une nouvelle étape dans leur collaboration avec la signature de la deuxième convention d'objectifs et de performance pour la période 2023-2025. Celle-ci vise à renforcer le service Mon Compte Formation, qui permet à tous de mobiliser son Compte personnel de formation (CPF), ainsi que les autres dispositifs associés au CPF.

Cette deuxième convention fixe quatre ambitions pour le CPF et les dispositifs qui lui sont liés :

- L'amélioration de l'accompagnement des titulaires dans leurs parcours de vie et évolutions professionnelles ainsi que leur expérience utilisateur, avec notamment l'ouverture des dispositifs passeports de compétences et de prévention comme outils de valorisation des compétences acquises, l'adaptation du moteur de recherche de Mon Compte Formation, le prochain élargissement de l'offre des préparations au permis de conduire et la simplification de l'utilisation du compte professionnel de pénibilité
- La rénovation du processus de co-financement
- La simplification des démarches des financeurs pour accéder à une information plus complète
- Enfin, l'amélioration de la qualité de l'offre de formation, priorité essentielle, qui sera renforcée sur la période 2023-2025 en sécurisant l'accès à Mon Compte Formation pour les titulaires comme pour les organismes de formation, en développant et en automatisant les contrôles ainsi qu'en responsabilisant les utilisateurs du CPF.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/mon-compte-formation-l-etat-renouvelle-sa-confiance-en-la-caisse-des-depots>

Recentrer le soutien public à la formation professionnelle et à l'apprentissage

Cour des Comptes, Juillet 2023, 30 p.

Cette note porte sur la nécessité de recentrer le soutien public à la formation professionnelle et à l'apprentissage, compte tenu de la très forte dynamique des dépenses relatives au compte personnel de formation (CPF) et, surtout à l'apprentissage. Si l'accès à ces dispositifs a été fortement encouragé, le développement de l'apprentissage a surtout bénéficié aux étudiants de l'enseignement supérieur. En outre,

Le système visant à s'assurer de la qualité des formations délivrées présente des lacunes. Pour remédier à cette situation, la Cour propose de mobiliser trois leviers d'action, déclinés en 12 recommandations.

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/recentrer-le-soutien-public-la-formation-professionnelle-et-l'apprentissage>

Les entrées en stage ou en formation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi - Juin 2023

Pôle emploi, DARES, Juin 2023

La Dares diffuse des données trimestrielles brutes sur les entrées en stage ou en formation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, depuis le 1er trimestre 2006 : le nombre d'entrées en stage ou en formation et le taux d'entrée en stage ou en formation.

Ces séries diffèrent des sorties de catégories A, B, C pour entrée en stage ou en formation diffusées chaque trimestre.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/les-entrees-en-stage-ou-en-formation-des-demandeurs-demploi-inscrits-pole-emploi>

Retour sur la 3^{ème} édition du SkillFest – Le Festival des Compétences

Les Acteurs de la compétence, Juin 2023

Conférences et témoignages, ateliers pratiques, tournés vers l'actualité réglementaire et les enjeux clés de développement parmi lesquels :

- Comment rénover, réinventer ses offres avec la formation en situation de travail / AFEST ? – animé par l'Agence Erasmus + et C-Campus
- La formation, un secteur de l'ESS à part entière ? Quels financements pour le développer ? – animé par la Banque des territoires
- Les dernières actualités de la certification professionnelle – animé par France compétences
- Qualité et performance de la sous-traitance : comment recruter et qualifier un sous-traitant ? – animé par ICPF

<https://lesacteursdelacompetence.fr/retour-sur-la-3eme-edition-du-skillfest-le-festival-des-competences/>

Nouveau portail dédié à l'orientation vers les métiers du numérique

La grande école du numérique, Juin 2023

La GEN lance un nouveau portail, centré autour de son moteur de recherche qui permet d'accéder à plus de 15 000 formations aux métiers du numérique. Elle souhaite avec ce nouveau portail :

- Faciliter l'accès à toute l'offre de formation numérique disponible en France
- En accompagnant les lycéens et leurs parents ou encore les étudiants indécis face à la multitude d'écoles et de parcours disponibles. Ne figurent dans le moteur de recherche que les formations jugées de qualité, sélectionnées par la GEN avec l'aide d'un algorithme puissant.
- Encourager les vocations afin d'endiguer la pénurie de talents
 - Proposer des outils d'aide à l'orientation : moteur de recherche, fiches-métiers, table des soft-skills, top 30 des métiers qui recrutent en région...
 - Mettre en avant le premier réseau de formations inclusives en Europe

Les formations labellisées GEN, sont accessibles sans prérequis académiques, gratuites pour les personnes éloignées de l'emploi et proposent des parcours innovants et certifiants partout en France.

<https://www.grandeecolenumerique.fr/actualites/bienvenue-sur-notre-nouveau-portail-dedie-a-lorientation-vers-les-metiers-du-numerique>

Montants des aides financières susceptibles d'être attribués aux entreprises adaptées hors expérimentation - Arrêté du 5 juin 2023

Légifrance, Juillet 2023

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047800794>

SECTEURS D'ACTIVITE – METIERS

Attractivité des métiers et formations du tourisme pour la jeunesse

Alliance France Tourisme, Régions de France, Juin 2023, 16 p.

Etude sur les attentes des 18-34 ans concernant les formations et métiers du tourisme. Les pénuries de main d'œuvre constatées dans de nombreux secteurs d'activité et les évolutions du rapport aux études et au travail peuvent avoir un impact important sur les métiers du tourisme et de l'hôtellerie. Dans la mesure où les jeunes de 18 à 34 ans sont les futurs étudiants et acteurs de l'industrie touristique, cette étude analyse leur rapport à ces métiers et formations dans un contexte socio-économique en mutation.

<https://regions-france.org/actualites/actualites-nationales/rapport-jeunes-francais-aux-formations-metiers-tourisme-resultats-de-letude-ipsos-regions-de-france-alliance-france-tourisme/>

Les taxis et VTC en 2021 - Rapport de l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Juillet 2023, 39 p.

En 2021, 27 000 candidats se sont inscrits aux examens de conducteurs de taxis et de VTC. Près de 40 000 chauffeurs actifs sur les plateformes VTC et plus de 61 000 taxis et ont été recensés en France. La concentration des taxis par rapport à la population est très forte dans les territoires ruraux et en Île-de-France. Les VTC, quant à eux, travaillent presque exclusivement dans les métropoles.

En 2021, 27 020 candidats se sont inscrits aux examens pour devenir chauffeur de taxi ou de VTC. Le nombre de candidatures à ces deux examens confondus progresse depuis 2018 (+ 8 % en 2 ans). La région francilienne concentre respectivement 69 % et 43 % des inscriptions aux examens VTC et taxi. En 2021, plus de 21 000 cartes professionnelles ont été délivrées aux conducteurs, hors renouvellement : 57 % d'entre elles ont été obtenues par des conducteurs de VTC.

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-taxis-et-vtc-en-2021-rapport-de-observatoire-national-des-transport-publics-particuliers-de>

Baromètre du véhicule électrique. Du marché à la formation

ANFA, Juillet 2023, 16 p.

Premier baromètre du véhicule électrique. Ce document regroupe les données statistiques de marchés, d'infrastructures, d'activités de maintenance ainsi que de formation liées au déploiement de cette motorisation. Si sa part reste encore faible dans le parc automobile, les projections les plus hautes de l'ANFA estiment que 40 % des voitures en circulation en 2036 seront électriques. La branche des services de l'automobile a donc préparé le terrain en matière de formation aux habilitations.

<https://www.anfa-auto.fr/actualites/lanfa-presente-son-premier-barometre-du-vehicule-electrique>

Comment évoluent les salaires par branches professionnelles durant la crise sanitaire ?

DAMPERON Théo, BADJI Ikpidi, Dares Analyses, n°38, Juin 2023, 8 p.

En 2020, le salaire brut mensuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) d'un salarié couvert par une convention collective du privé s'élève à 3350 euros. Net de tous prélèvements sociaux, il atteint 2 556 euros, en hausse de 3,2 % en euros constants par rapport à 2019.

Les salaires nets en EQTP augmentent dans la quasi-totalité des branches. Ce dynamisme est pour partie lié au concept de salaire en EQTP, qui ne prend pas en compte l'effet de la baisse de la durée travaillée observée durant la crise. Le salaire journalier prend en compte la contraction du nombre de jours de travail rémunérés de 2020. Sur l'ensemble des salariés couverts par une convention collective de branche du secteur privé, le salaire net journalier se replie de 4,5 %. Sa baisse est particulièrement marquée dans l'hôtellerie-restauration et tourisme (- 26,1 %). Les indemnités pour chômage partiel compensent en grande partie ce recul. Élargi à ces indemnités, le salaire journalier des salariés couverts par une convention collective de branche du privé augmente de 0,6 %, et le repli dans celle de l'hôtellerie, restauration et tourisme est très atténué (- 2,8 %).

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/comment-evoluent-les-salaires-par-branches-professionnelles-durant-la-crise-sanitaire>

Baromètre emploi formation compétences 2023 Uniformation

UNIFORMATION, Juin 2023, 8 p.

Le baromètre 2023 met en lumière les tendances du recrutement et de la formation à partir des réponses de 4 535 structures du secteur, lesquelles représentent 5 594 établissements couverts au 31 décembre 2021. L'année 2023 devrait être relativement similaire à 2022 en termes d'embauche. 64 % des structures du secteur envisagent de recruter en 2023, soit exactement le même pourcentage que l'année précédente. Près de 6 répondants sur 10 peinent encore à trouver des candidats possédant le diplôme ou les compétences comportementales requis. Les trois métiers les plus recherchés sont ceux d'animateur socioculturel et de loisirs, d'aide à domicile et d'auxiliaire de vie sociale, comme l'année passée. 73 % des établissements prévoient des difficultés de recrutement en 2023. Cette proportion dépasse 90 % pour la plupart des métiers de terrain.

<https://www.uniformation.fr/actualites/le-barometre-emploi-formation-competences-2023-en-bref>

Emploi salarié et marché du travail dans les transports au 1^{er} trimestre 2023

Stat Info, Juin 2023

Entre fin décembre 2022 et fin mars 2023, l'emploi salarié hors intérim du secteur des transports et de l'entrepôt accélère nettement (+ 0,6 % après + 0,3 % au quatrième trimestre 2022). L'emploi intérimaire mobilisé par le secteur diminue de nouveau (- 3,3 %) de façon plus marquée qu'au trimestre précédent (- 1,4 % au quatrième trimestre 2022). L'effectif total du secteur s'établit à 1 561 200 salariés.

Dans l'ensemble du secteur privé, les effectifs salariés hors intérimaires augmentent de 0,5 % durant le premier trimestre 2023, tandis que l'intérim diminue de 2,2 %.

Sur le marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) dans les métiers du transport et de la logistique (T & L) stagne au premier trimestre 2023, après six trimestres de baisse. Le nombre total de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) diminue pour le huitième trimestre consécutif (- 0,4 % au premier trimestre 2023).

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/emploi-salarie-et-marche-du-travail-dans-les-transports-au-premier-trimestre-2023>

Observatoire des métiers de la communication dans l'enseignement supérieur. Enquête auprès des membres de l'ARCES

ARCES, Juin 2023, 108 p.

Réalisée tous les deux ans depuis 2005 avec le cabinet Occurrence, cette enquête fournit des éléments de prospective et des indicateurs clés sur les métiers, les stratégies, les équipes des directions de la communication du supérieur.

L'effectif moyen est en constante progression depuis 2013 passant de 4 à 6 en 2019 puis à 8,5 personnes pour cette édition. Les équipes semblent être de plus en plus polyvalentes car 30 % des répondants déclarent cette année avoir tout type d'expertise (+7pts vs 2021).

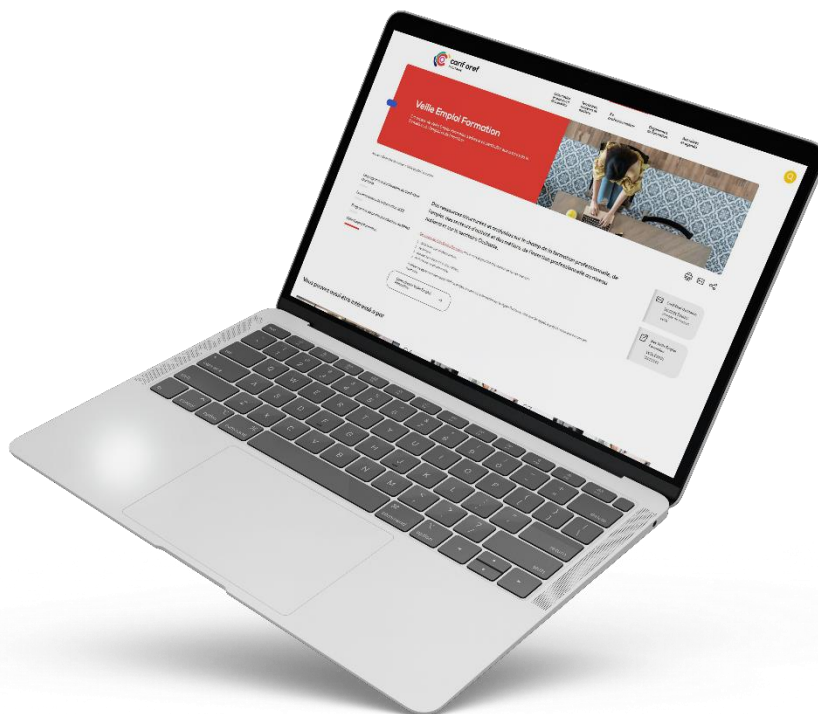
La montée en puissance de la fonction de digitalisation s'amplifie encore :

54 % des répondants ont renforcé leurs effectifs en communication digitale ces deux dernières années (+8pts vs 2021). Pour 79 % d'entre eux, ils ont engagé une personne.

<https://www.arces.com/fr/observatoire>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie

<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>



La veille emploi-formation du Carif-Oref Occitanie

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Sandrine ROUSSEL

Réalisation : Carif-Oref Occitanie



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen